



Fédération Nationale des Organismes de Gestion des Établissements
de l'Enseignement Catholique

277 rue Saint-Jacques – 75240 PARIS Cedex 05
Tél. : 01.53.73.74.40 - Fax : 01.53.73.74.44 - mail : contact@fnogec.org

Aux présidents d'UDOGEC/UROGEC

Pour information :

aux permanents d'UDOGEC/UROGEC

aux directeurs diocésains

aux membres du conseil d'administration

Note d'information n°2013-18

Paris, le 3 mai 2013

Objet : Guide questions réponses recommandation patronale

Madame, Monsieur,

Comme annoncé dans la note d'information n°2013-14, le collège employeur a rédigé un guide « questions réponses » à destination des établissements qui :

- complète le guide de lecture de la recommandation patronale adressé le 25 mars 2013 ;
- annule et remplace ce guide s'agissant des tableaux d'indemnisation des arrêts de travail.

Les tableaux du guide du 25 mars ne sont donc plus applicables.

Nous vous demandons de bien vouloir adresser ces « questions réponses » dans les plus brefs délais par voie numérique aux établissements de vos territoires.

Nous vous rappelons que la recommandation patronale à **FORCE OBLIGATOIRE**.

Le pôle social se tient à votre disposition pour répondre aux questions portant sur les modalités pratiques d'application et ainsi faire évoluer ce document.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en notre considération distinguée.

Jean-René Le Meur
Responsable du pôle social